



Faculté de Droit et
de Science Politique
Aix-Marseille Université



L'École
supérieure
de la banque
L'Expertise CFPB

FORMASUP
PROVENCE - ALPES - CÔTE D'AZUR



CFA
É P U R E
MÉDITERRANÉE

MASTER DROIT DE LA BANQUE ET GESTION DE PATRIMOINE

EN ALTERNANCE

Directeurs de la formation

Virginie MERCIER

*Maître de conférences
Aix-Marseille Université*

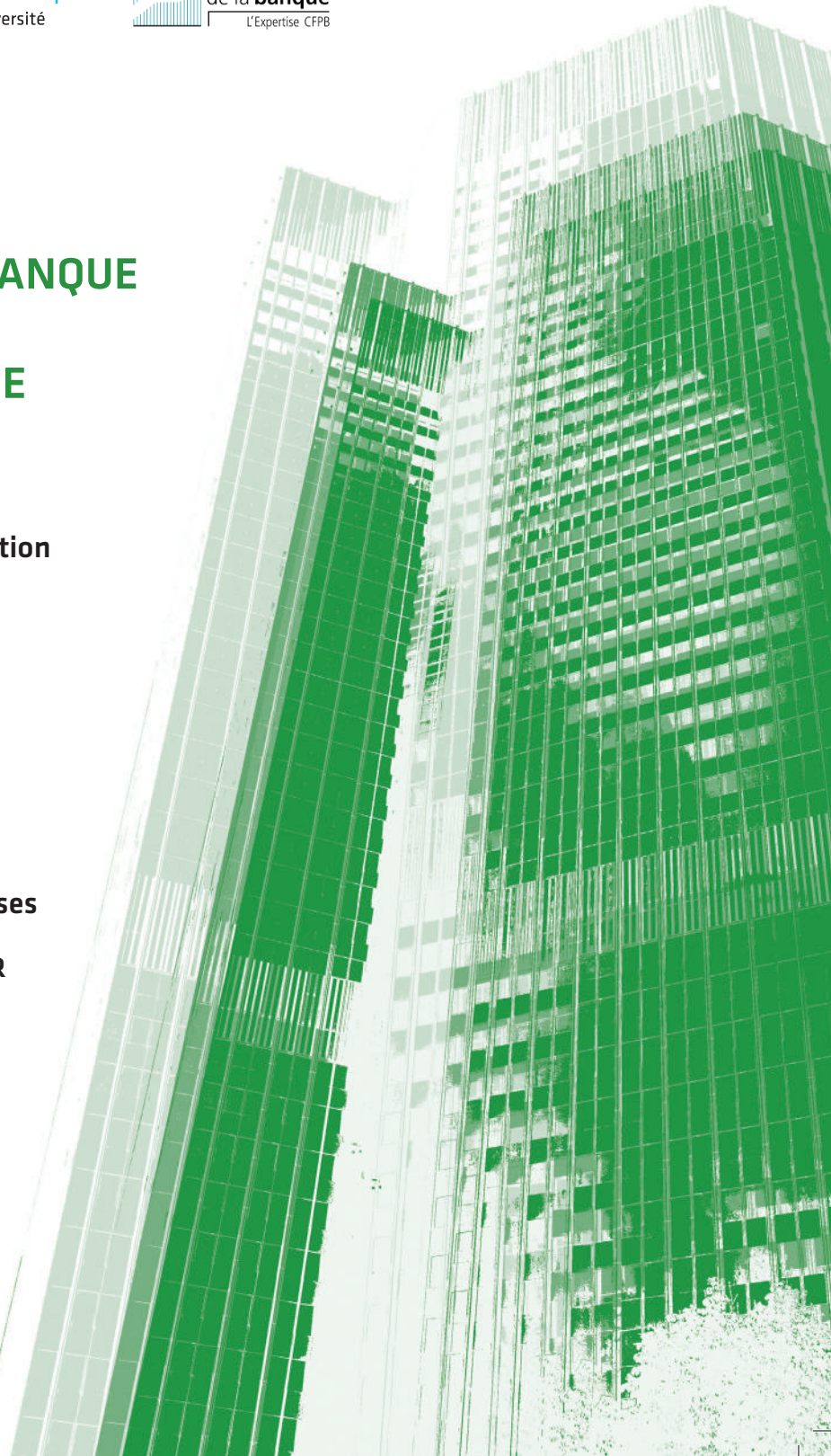
Rémi DEFOURS

*Directeur réseau
Ecole Supérieure de la Banque*

Responsable des relations-entreprises

Marie-Luce DEMEESTER

*Professeur émérite
Aix-Marseille Université*



LE MASTER ET SON ÉQUIPE

Directeurs de la formation

Virginie MERCIER

Aix-Marseille Université

Rémi DEFOURS

Ecole Supérieure de la Banque

Assistante de formation

Laure JANET

Responsable des relations-entreprises

Marie-Luce DEMEESTER

Professeur émérite

Aix-Marseille Université

Directeur honoraire

Jean VARNET

Banque Finance Patrimoine

LE PÔLE BANQUE-FINANCE-PATRIMOINE (PBFP) a été créé en mai 2016.

Le PBFP a pour ambition, dans les domaines de la banque, de la finance, du patrimoine, de conférer une cohérence intellectuelle, matérielle et géographique aux actions développées en matière de formation universitaire et de participer à la diffusion de la connaissance, à l'intérieur et à l'extérieur de la Faculté de droit et de science politique d'Aix Marseille Université.

Le PBFP a deux missions principales :

Mission de formation

- le Pôle coordonne les formations qu'il regroupe et les équipes d'intervenants de ces formations (enseignants-chercheurs et professionnels).

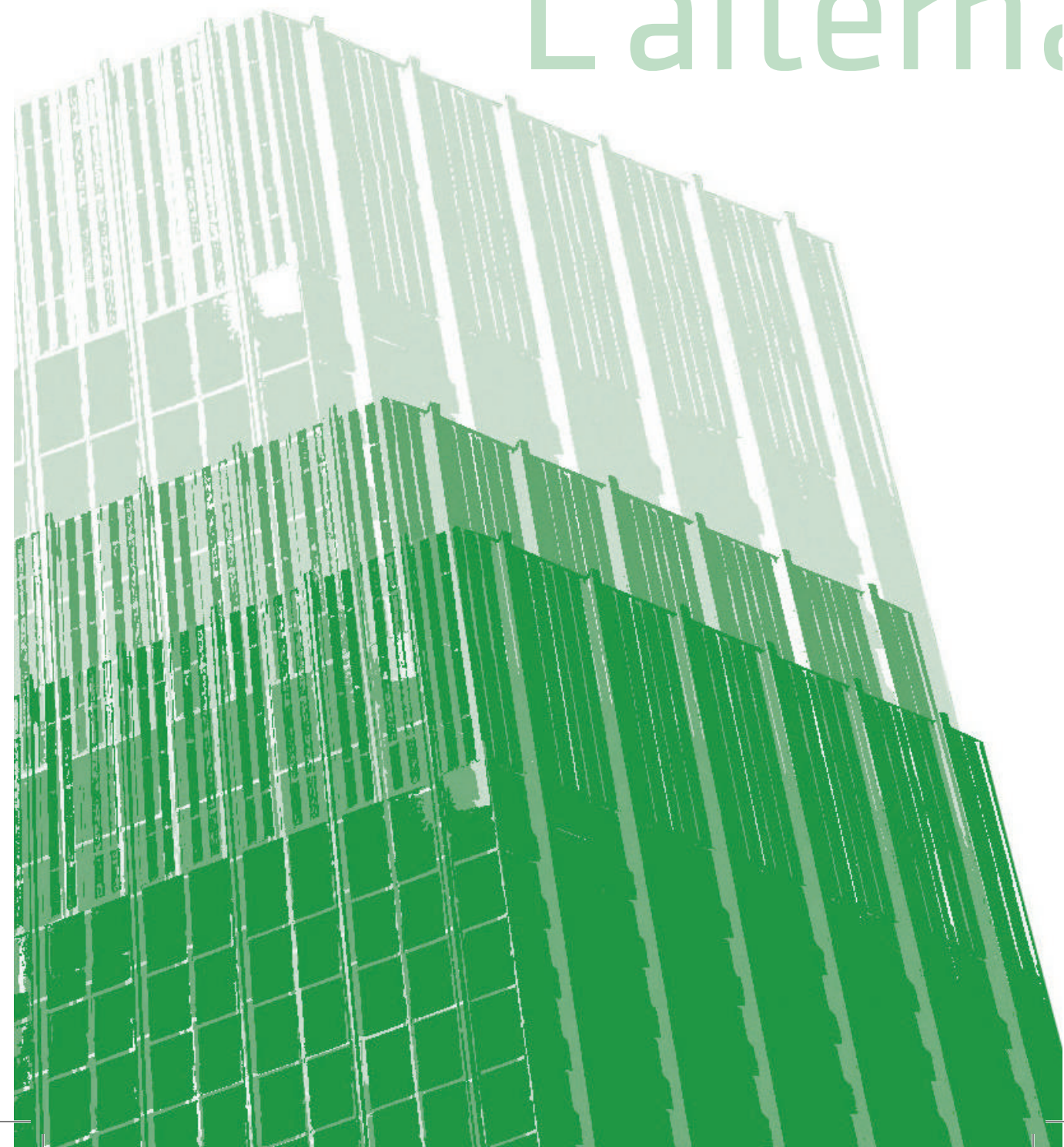
Mission de rayonnement

- le Pôle anime la relation université/entreprises dans ses domaines d'expertise (partenariats, évènements, mise en place de formations) et assure la lisibilité du travail effectué en son sein.

Le Pôle est une entité de rattachement pour les formations « Banque - Finance - Patrimoine » de la Faculté de droit qui couvrent le M1 et le M2 ainsi que des diplômes universitaires (DESU), qui sont soit à dominante juridique, soit à dominante économique.



L'alternativa



ance

L'ALTERNANCE

L'ALTERNANCE est un tremplin pour l'emploi. Elle facilite l'insertion professionnelle des jeunes étudiants par sa double vertu d'acquisition de connaissances universitaires et d'expériences en entreprise. L'alternance permet ainsi la capitalisation de compétences débouchant sur une employabilité immédiate. L'entreprise participe ainsi à la formation des jeunes et transmet son savoir-faire pour une meilleure insertion professionnelle.

Le Master DBGP pratique l'alternance presque exclusivement. Il s'inscrit dans l'offre du Centre de Formation en apprentissage Epure Méditerranée auquel il est attaché, par accord avec l'université d'Aix Marseille (AMU).

La formation a conclu un partenariat avec la profession bancaire et développe sa formation avec l'Ecole Supérieure de la Banque (ESBanque). De nombreux établissements bancaires sont associés à cette formation en apprentissage.

Cette alternance se déroule sous forme de contrats d'apprentissage ou de contrats de professionnalisation, sur une durée d'un an ou de 2 ans (début septembre à fin août), selon un rythme de 2/3 semaines en entreprise, 2/3 semaines à l'université/ESBanque. Les étudiants doivent conclure un contrat avec une entreprise bancaire (entre mai et août) avant de pouvoir s'inscrire à l'Université, accédant alors au statut d'alternant rattaché au CFA Epure Méditerranée

Les partena



aires

Partenaires institutionnels

L'ESBanque est le fédérateur de l'ensemble des établissements bancaires, eux-mêmes associés au développement de l'apprentissage. L'ESBanque assure la partie des enseignements orientés vers la pratique bancaire.

Le CFA Epure Méditerranée est le partenaire exclusif de l'université d'Aix Marseille et des universités de la région PACA pour le développement de l'apprentissage. Il abrite donc naturellement le Master DBGP. L'association Formasup est chargée de la mise en œuvre de l'apprentissage dans le cadre institutionnel des CFA Epure.

La FBF est l'organisme professionnel chargé de représenter l'ensemble des banques présentes sur le territoire français. Elle a pour objectif de promouvoir l'activité bancaire et financière, et élabore des engagements, codes et recommandations s'appliquant à la profession bancaire.

Partenaires Privés

Banque et Assurance

- Banque de France
- Banque Rothschild Martin Maurel
- Banque Palatine
- Banque Populaire Méditerranée
- Banque Privée européenne
- Banque Indosuez
- Banque GRESHAM
- BNP Paribas
- Caisse d'épargne Provence Alpes Corse
- Caisse d'épargne Côte d'Azur
- Caisse d'épargne Rhône Alpes
- Caisse d'épargne Loire Drôme Ardèche
- CIC

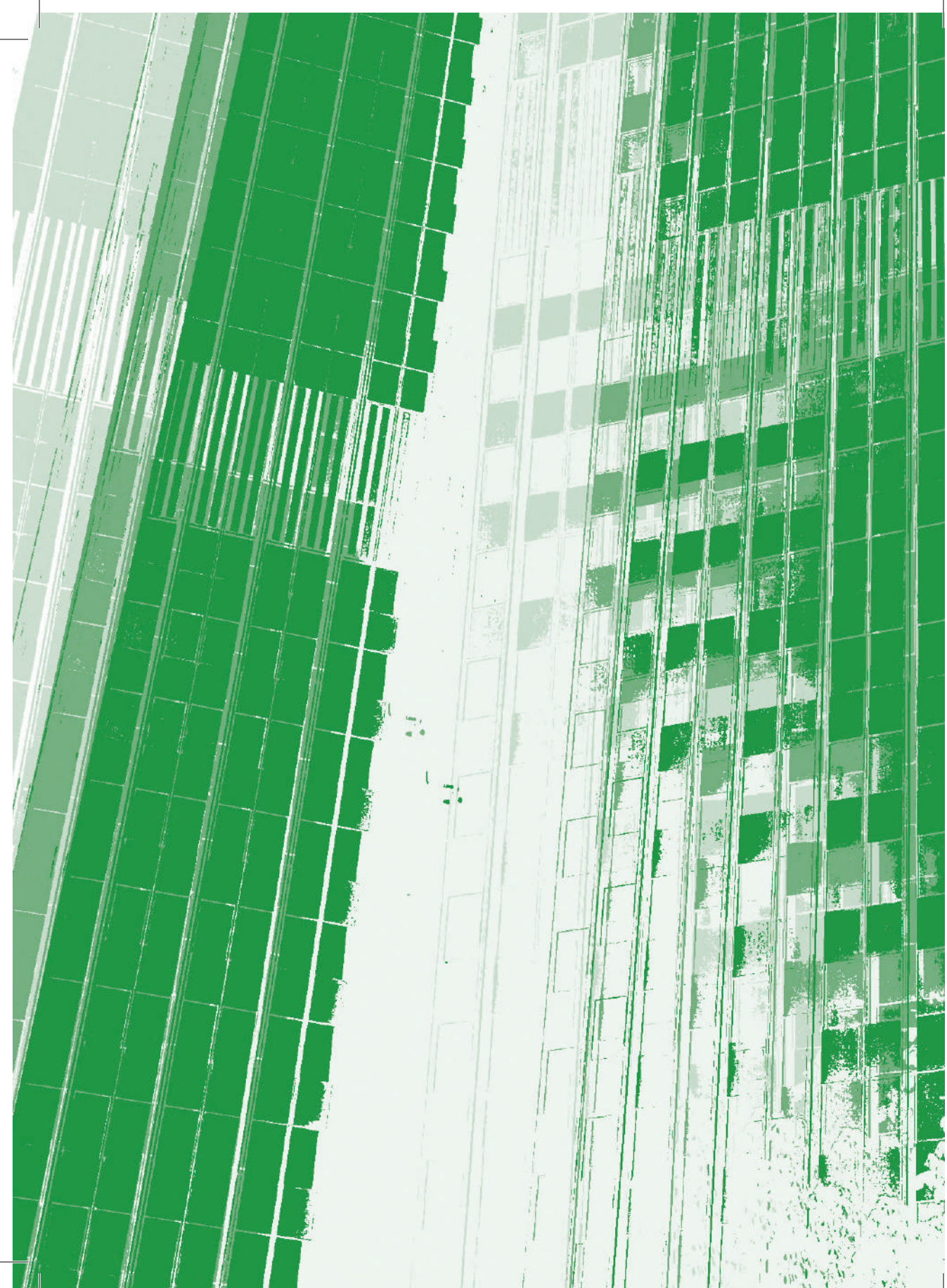
Cabinets de gestion de patrimoine

- Bottero Patrimoine
- Espace Patrimoine
- Framatong
- In Extenso
- LexAlto
- Spartum
- UFF

- CNP Assurances
- Crédit Agricole Alpes Provence
- Crédit Agricole Provence Côte d'Azur
- Crédit Agricole Rhône Alpes
- Crédit foncier
- Crédit Mutuel Méditerranéen
- Crédit du Nord
- HSBC
- LCL
- Milleis Banque
- Société Générale
- Société Marseillaise de Crédit

Cabinets d'avocats et études notariales

- Cabinet ROUSSEL CABAYE Avocats
- Cabinet DPRV avocats
- Cabinet DCG et associés
- Cabinet MLM avocats
- Cabinet d'avocats Lex Alto
- Etude André et André Associés
- PMB notaires



L'ESBanque

L'ESBanque
<https://www.esbanque.fr/>

L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE LA BANQUE (ESBanque) est le formateur de référence pour l'ensemble des métiers de la banque en France. Créé à l'initiative de la profession bancaire, il est aujourd'hui le seul organisme à couvrir tout le spectre des besoins en formation des étudiants, des salariés et entreprises du secteur.

Les valeurs de l'ESBanque :

- **L'ouverture** est au cœur de l'approche de formation. Elle s'exprime par la sensibilité aux grandes évolutions du secteur, aux innovations pédagogiques, à de nouvelles façons d'enseigner ; mais aussi, pour les apprenants, par la volonté de découvrir de nouveaux horizons professionnels, intellectuels ou personnels.
- **L'optimisme**, parce que la formation est une démarche qui implique à la fois un pari sur les femmes et les hommes de l'organisation, sur leur capacité à apprendre et à progresser ; la confiance dans l'avenir d'un secteur bancaire en pleine mutation ; l'espoir placé dans les nouvelles générations et dans leur capacité à anticiper les transformations.
- **L'exigence**, à tous les moments du processus pédagogique dans la conception des programmes, dans le choix et la formation des intervenants, dans le suivi des apprenants.

La mission de l'ESBanque :

L'ESBanque accompagne les banques et leurs collaborateurs dans tous leurs besoins de formation et de certification. Sa pédagogie vise l'opérationnalité, l'appropriation concrète des techniques bancaires, en même temps que l'approfondissement des connaissances et l'ouverture d'esprit.

Le CFA Epure



LE CFA EPURE MEDITERRANEE, Centre de Formation des APPRENTIS, est un organisme gestionnaire, financier et administratif dont la mission est de promouvoir et de développer la formation d'alternants universitaires.

Il a pour objectifs de :

- **créer** un lieu de rencontre privilégié entre les branches professionnelles et les Universités de la Région PACA,
- **harmoniser** l'offre régionale de formation de niveau universitaire par l'apprentissage,
- **promouvoir** et développer l'alternance de niveau universitaire,
- **améliorer** l'insertion professionnelle des jeunes.

Il repose sur des valeurs fortes :

- **favoriser** l'accès pour tous aux formations de l'enseignement supérieur en alternance : élévation sociale, diversité, handicap...
- **inscrire** l'alternance dans une démarche responsable à l'écoute de tous les acteurs,
- **valoriser** les parcours professionnels par la voie de l'alternance en synergie avec les entreprises et les organisations professionnelles.

Le CFA Epure Méditerranée développe et pilote l'offre régionale de formation universitaire en alternance.

Gestion des contrats, accompagnement juridique.

Le CFA est un centre de gestion administrative pour les formations en apprentissage à l'Université. L'équipe contrat d'apprentissage réceptionne et vérifie l'ensemble des contrats puis les transmet aux chambres consulaires. Elle accompagne et conseille les entreprises, les organisations de service public, les apprentis, et les responsables de formation. L'équipe contrat de professionnalisation prend en charge les contrats de A à Z en partenariat avec les responsables de formation.

Suivi et accompagnement des alternants.

Le CFA accompagne les formations dans le suivi des présences, des visites d'alternance, la réalisation du livret d'alternance. Il informe régulièrement des nouveautés concernant les aides pour les alternants : transport, logement, mobilité internationale, handicap...

Accompagnement des entreprises.

Le CFA est partenaire des entreprises. Tout recrutement d'un alternant fait l'objet d'une convention tripartite entre la formation, l'entreprise et le CFA. Il peut aider les chefs d'entreprises, DRH et tuteurs sur toutes les questions juridiques : contrat/permis de travail, dérogations tardives, ruptures...

Financement des formations en alternance.

Le CFA gère le financement des formations en apprentissage et en professionnalisation.

Notre formation

MASTER DROIT BANCAIRE ET FINANCIER PARCOURS DROIT DE LA BANQUE ET GESTION DE PATRIMOINE EN APPRENTISSAGE

Le Master « Droit bancaire et financier - Parcours Droit de la Banque et Gestion de Patrimoine » est une formation pluridisciplinaire qui regroupe des enseignements théoriques et pratiques dispensés par des universitaires et des praticiens de niveau élevé. Il a pour objectifs l'acquisition des connaissances et compétences de l'ensemble des aspects juridiques du secteur bancaire, des méthodes de gestion du patrimoine et l'initiation aux outils financiers.

Le Master vise ainsi à former de nouveaux collaborateurs rapidement opérationnels sur des postes de de Conseiller Patrimonial Agence par l'acquisition des compétences techniques et relationnelles indispensable à la maîtrise de la relation avec la clientèle « bonne gamme » et « gestion privée ». Cette première expérience professionnelle par l'apprentissage, insérée dans une formation universitaire académique reconnue, donnera à ces collaborateurs de niveau Bac+5 une bonne aptitude à s'adapter dans un métier complexe. Ils pourront ainsi envisager différentes évolutions de carrière : gestionnaire de patrimoine, conseiller clientèle de professionnels, responsable d'unité commerciale, conformité bancaire. Le Master vise également à former des juristes de Banque ainsi que de futurs avocats spécialisés en droit bancaire et financier.

Les certifications acquises :

- AMF (Autorité des Marchés Financiers)
- CPA (Conseiller Patrimonial Agence)
- EFPA (European Financial Planning Association)
- Voltaire

Une alternance sur 2 années.

La formation s'effectue sur la base d'un Contrat d'Apprentissage (ou d'un Contrat de Professionnalisation) correspondant à un CDD de 2 ans. Les frais de scolarité sont pris en charge par l'employeur et la rémunération de l'apprenant est assurée.

Un double parcours.

Selon son projet professionnel, l'alternant a le choix entre 2 options.

- L'option 1 permet, dans le cadre d'une alternance en gestion de patrimoine au sein d'un établissement bancaire, de suivre les enseignements dispensés par l'ESBanque au Sem. 2 et Sem. 4.
- L'option 2, proposée aux alternants intégrés dans une entreprise dédiée à la gestion de patrimoine (CGPI, notaire, expert-comptable) au sein d'un service juridique de banque ou cabinet d'avocat, conduit à la rédaction d'un mémoire thématique encadré par un tuteur universitaire.

Ses objectifs



MASTER 1 DROIT DE LA BANQUE ET GESTION DE PATRIMOINE

pédagogie

SEMESTRE 1 FDSP (291H)

UE 1 COMPÉTENCES FONDAMENTALES EN DROIT DES RÉGIMES MATRIMONIAUX (36h)

- Droit des régimes matrimoniaux
- TD Droit des régimes matrimoniaux

UE 2 COMPÉTENCES FONDAMENTALES EN DROIT DES SUCCESSIONS (36h)

- Droit des successions et libéralités
- TD Droit des successions et libéralités

UE 3 APPRÉHENSION DES OUTILS JURIDIQUES DE LA GESTION DE PATRIMOINE (72h)

- Droit des contrats
- Droit de la gestion de patrimoine
- Droit fiscal
- Droit de la consommation

UE 4 ENVIRONNEMENT JURIDIQUE EN BANQUE ET FINANCE (48h)

- Régulation et conformité bancaire et financière
- Droit bancaire et financier

UE 5 ENVIRONNEMENT FINANCIER DE LA GESTION DE PATRIMOINE (48h)

- Comptabilité et analyse financière
- Finance de marché

UE 6 COMPÉTENCES LINGUISTIQUES (18h)

- TD de langue anglaise

UE 7 UNITÉ COMPLÉMENTAIRE (27h)

- Méthodologie et encadrement de la recherche
- Travaux d'Étude et de Recherche

Notre
formation

SEMESTRE 2 OPTION 1 ESBANQUE (238H)

UE 1 METTRE EN ŒUVRE UNE DÉMARCHÉ RELATIONNELLE ENRICHIE ADAPTÉE AUX ATTENTES D'UNE CLIENTÈLE BANCAIRE DE PARTICULIERS (42h)

- Intégrer les différentes dimensions de la relation client
- Intégrer la satisfaction du client à chaque moment de la relation

UE 2 ACCOMPAGNER LE CLIENT DANS LE CHOIX DES OPÉRATIONS ET LA MISE EN PLACE DES SERVICES APPROPRIÉS À SES ATTENTES (126h)

- Identifier et proposer des solutions de banque-assurance appropriées aux projets du client
- Accompagner le client dans ses évènements de vie

UE3 DÉVELOPPER LE PORTEFEUILLE CLIENT ET GÉRER LES RISQUES DANS UN ENVIRONNEMENT RÉGLEMENTÉ (49h)

- Utiliser l'environnement réglementaire comme levier de gestion des risques
- Développer la vigilance aux risques opérationnels
- Développer son portefeuille et contribuer à la stratégie de la banque

UE 4 S'APPROPRIER LES TECHNOLOGIES ET MÉTHODES DE LA TRANSFORMATION DIGITALE (21h)

- Se familiariser avec les grandes tendances de la transformation numérique des banques

UE 5 MÉMOIRE

SEMESTRE 2 OPTION 2 RECHERCHE

UE 1 MÉMOIRE

MASTER 2 DROIT DE LA BANQUE ET GESTION DE PATRIMOINE



fo

SEMESTRE 3 FDSP (330H)

UE 1 COMPÉTENCES FONDAMENTALES EN DROIT BANCAIRE ET FINANCIER (63h)

- Secret bancaire et lutte contre le blanchiment
- Responsabilité du banquier
- Conformité bancaire
- Finance de marché
- Droit des marchés financiers
- La gestion de portefeuille

UE2 COMPÉTENCES FONDAMENTALES EN DROIT DU CRÉDIT (36h)

- Le crédit aux particuliers et le surendettement
- Les garanties bancaires et financières
- Le crédit aux entreprises

UE3 COMPÉTENCES FONDAMENTALES EN GESTION DE PATRIMOINE (96h)

- Régimes matrimoniaux, successions et libéralités
- Stratégie familiale et optimisation patrimoniale
- Séminaire de stratégie patrimoniale
- Finance durable et RSE
- Assurance-vie et optimisation patrimoniales
- Produits d'épargne et de retraite
- Fiscalité du patrimoine

UE4 APPRÉHENSION DES OUTILS DE GESTION DE PATRIMOINE DES DIRIGEANTS ET PROFESSIONS LIBÉRALES (36h)

- Dirigeants d'entreprise et procédures collectives
- Structures sociétaires d'exercice libéral
- Stratégie patrimoniale des dirigeants et professions libérales
- Fiscalité du chef d'entreprise
- Analyse bancaire de l'entreprise

UE5 APPRÉHENSION DES STRATÉGIES PATRIMONIALES D'ENTREPRISE (39h)

- Montage de reprise et de financement des sociétés
- Diagnostic financier de l'entreprise
- Stratégies de transmission d'entreprise

UE 6 UNITÉ COMPLÉMENTAIRE (60h)

Cycle de conférences

- Les SCI en gestion de patrimoine
- L'analyse globale du patrimoine par la pratique
- Colloques et conférences
- Les retraites complémentaires

Méthodologie et encadrement de la recherche

- Méthodologie et encadrement de la recherche
- Travaux d'Etude et de Recherche

SEMESTRE 4 OPTION 1 ESBAIQUE (210H)

UE 1 (BLOC 1) METTRE EN ŒUVRE UNE DÉMARCHE RELATIONNELLE ADAPTÉE À UNE CLIENTÈLE BANCAIRE PATRIMONIALE « PREMIUM »

- Préparer l'entretien de découverte
- Découvrir le client et sa situation par l'approche globale

UE 2 (BLOC 2) PROPOSER DES SOLUTIONS PATRIMONIALES : ÉTABLIR LES PRÉCONISATIONS ADAPTÉES AUX OBJECTIFS DU CLIENT (35h)

- Etablir les préconisations adaptées aux objectifs du client

UE 3 (BLOC 2) PROPOSER DES SOLUTIONS PATRIMONIALES : EXPLIQUER AU CLIENT LES IMPACTS DES PRÉCONISATIONS SUR SA SITUATION PERSONNELLE (77h)

- Expliquer au client les impacts des préconisations sur sa situation personnelle

UE 4 (BLOC 3) DÉVELOPPER LA CLIENTÈLE PATRIMONIALE : CONCRÉTISER LES PROPOSITIONS FAITES AU CLIENT ET ANALYSER SON PORTEFEUILLE (49h)

- Concrétiser les propositions faites à la clientèle « PREMIUM »
- Analyser et développer son portefeuille de clients patrimoniaux

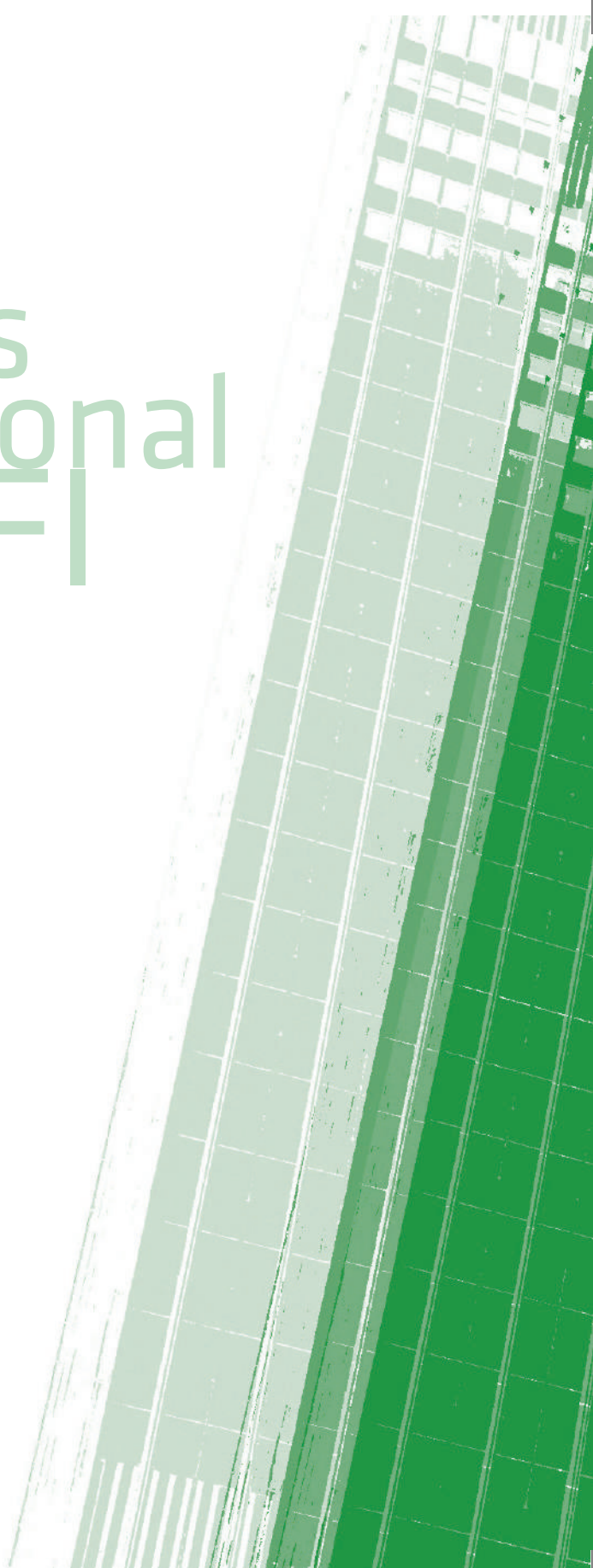
UE 5 (BLOC 3) DÉVELOPPER LA CLIENTÈLE PATRIMONIALE : ANALYSER SES PERFORMANCES ET ASSURER LA QUALITÉ DU SERVICE AU CLIENT (21h)

- Analyser ses performances commerciales et rendre compte à sa hiérarchie
- S'assurer de la qualité de service et de relation avec le client

SEMESTRE 4 OPTION 2 RECHERCHE

UE 1 MÉMOIRE

Concours National AGEFI





Concours National AGEFI :

L'AGEFI Actifs et WallFinance, en partenariat avec BNP Paribas Banque Privée et la CCEF, organisent chaque année le Grand Prix du Patrimoine Jeunes Diplômés, qui est un concours de rayonnement national entre étudiants d'universités et d'écoles de commerce préparant un Master en gestion de patrimoine.

Le Grand Prix du Patrimoine Jeunes Diplômés constitue l'un des événements piliers de L'Agefi Actifs. En mettant en compétition des étudiants qui se destinent à la gestion de patrimoine, il permet à ces derniers de mettre en évidence leurs talents. A l'écrit, à l'oral, mais également en groupe et en individuel. Ce sont sur ces bases que s'est bâtie la réputation de ce prix et le prestige que peuvent en tirer ses lauréats.

Ouvert aux troisièmes cycle de gestion de patrimoine, il permet, pour chacun d'entre eux, à cinq étudiants maximum d'en porter les couleurs. Dans un premier temps, ces étudiants concourent ensemble dans le cadre d'une épreuve écrite. Il s'agit d'une étude d'un cas pratique fourni par la CCEF, qui sera notée sur la qualité des préconisations apportées mais également sur la clarté des exposés, etc.

Le podium du Grand Prix de l'Ingénierie est obtenu à partir des trois meilleurs masters par la note obtenue à l'épreuve du cas pratique.

Seuls les dix premiers masters par leur note sont retenus pour concourir aux autres prix.

Chaque étudiant de chaque troisième cycle passe un oral dont les notes sont agglomérées entre elles. La moyenne obtenue de ces oraux est ajoutée à la note de l'étude du cas pratique. Le classement global représentant la moyenne des moyennes va ainsi déterminer le podium du nouveau prix créé cette année : le Grand Prix des Masters.

Enfin, chaque étudiant des dix meilleurs masters retenus ayant subi une épreuve orale, fera l'objet d'un classement. A partir de ce dernier, les quinze meilleurs étudiants vont être invités à se rendre à Paris et concourir à l'épreuve individuelle du Grand Prix du Conseil. Il s'agit là d'une nouvelle innovation puisqu'il n'est plus tenu compte du classement de l'épreuve collective du cas pratique pour être sélectionné. Seule la note à l'oral de l'étudiant compte !

Plusieurs prix ont été remportés par les étudiants du Master 2 Droit de la banque et des opérations patrimoniales ces dernières années.

Conditions d'accès



Conditions d'accès

L'accès au Master 1 concerne les titulaires d'une licence en droit, ou les titulaires d'une licence et ayant déjà une expérience en alternance dans le secteur bancaire.

L'accès au Master 2 intéresse plus spécialement :

- Les titulaires du Master 1 Droit bancaire et financier, parcours Droit de la Banque et gestion de patrimoine
- Les titulaires d'un master 1 d'une autre mention ou d'une autre composante.

Les pré-requis recommandés sont :

- Droit de la gestion du patrimoine
- Droit bancaire et boursier
- Analyse financière
- Droit des successions et des libéralités
- Droit des régimes matrimoniaux
- Droit du crédit
- La pratique de l'anglais est recommandée

La sélection se fait sur dossier et sur entretien. Chaque candidature fera l'objet d'une présélection en fonction notamment des pré-requis accumulés par le candidat durant son cursus universitaire, de son expérience professionnelle, ainsi que sa détermination dans la réalisation de son projet professionnel qu'il pourra faire valoir dans une lettre de motivation.

Calendrier

Le contrat débute le 1^{er} septembre, les enseignements universitaires début octobre, selon un calendrier d'alternance communiqué à tous mi-juillet.

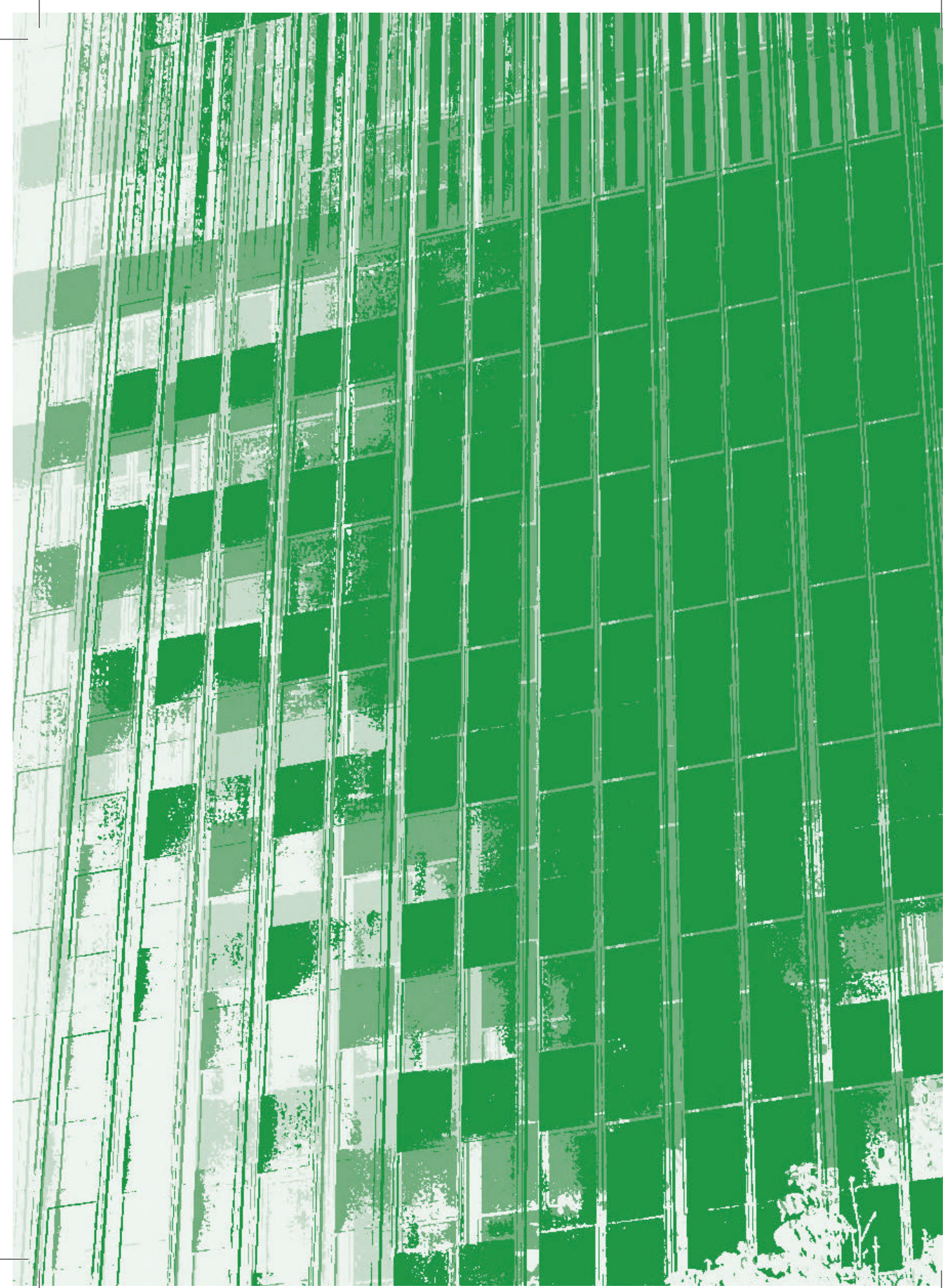
De mi-juin à fin août, présence 100% en entreprise.

Coût de la formation

La formation est financée par la taxe d'apprentissage des entreprises.

Montant 2022 : Master 1 : 11 600 € et Master 2 : 11 600€

L'alternant est rémunéré à environ 80% du SMIC lorsqu'il a entre 21 et 26 ans.



Compétences

Le professionnel ayant obtenu le diplôme du Master Droit de la banque et gestion de patrimoine :

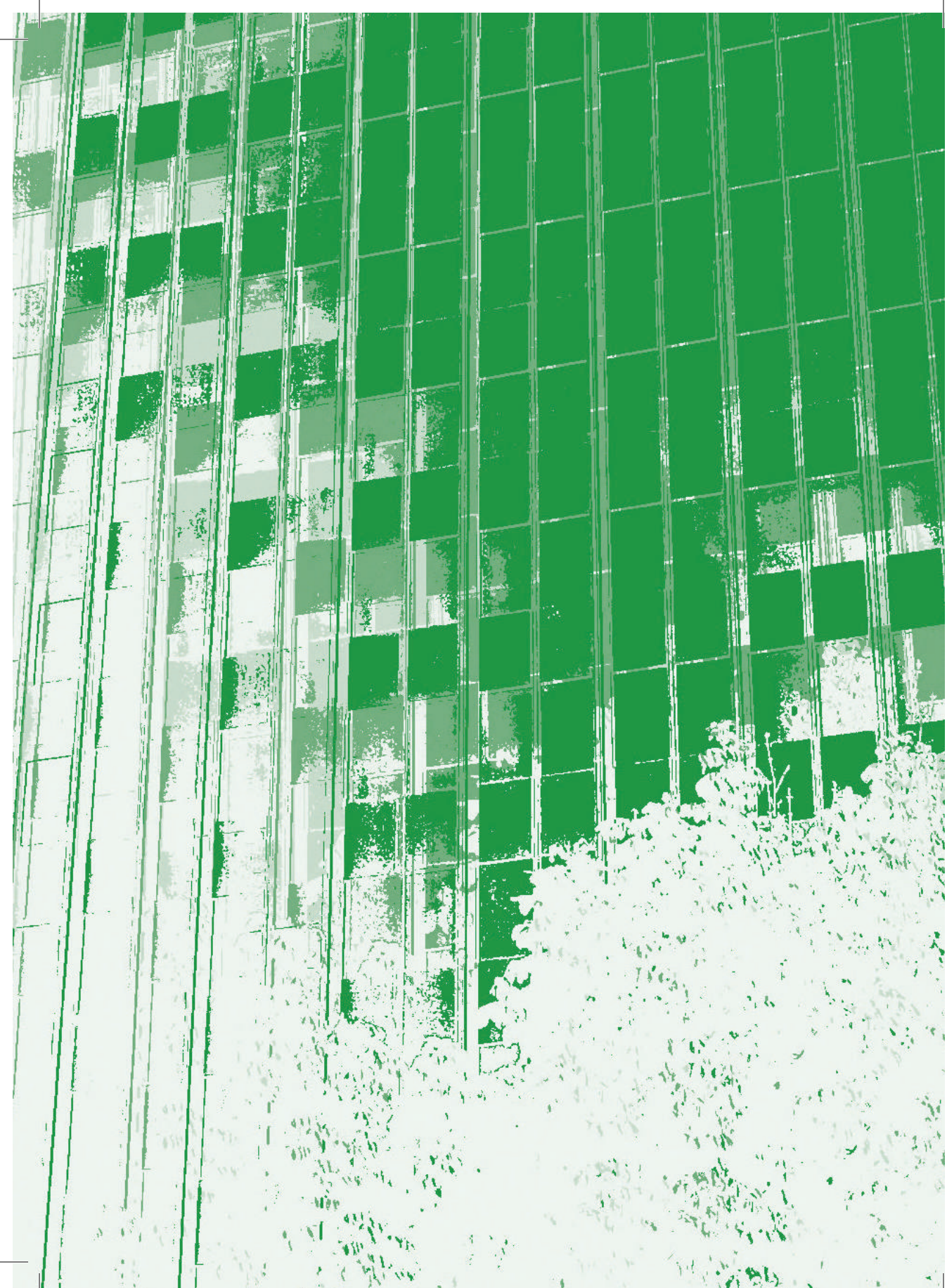
- entre en relation et assure le suivi d'une clientèle de banque, de compagnie d'assurance, de société de conseil en placement de produits financiers ou de cabinet indépendant (de gestion de patrimoine par ex.),
- gère le patrimoine du client du point de vue juridique et financier,
- conseille la clientèle sur des stratégies de gestion et de transmission patrimoniales en utilisant (notamment) les produits de l'entreprise,
- conseille la clientèle pour l'acquisition de produits financiers,
- traite le contentieux bancaire,
- apprécie les risques bancaires et de crédit,
- conseille et propose les produits de l'entreprise.

Le diplômé est en mesure de :

- maîtriser l'entrée en relation et le développement commercial de cette relation,
- procéder à l'analyse globale de la situation personnelle et patrimoniale du client afin d'en tirer les données de sa situation juridique pour lui fournir le meilleur conseil,
- maîtriser le cadre juridique patrimonial et les outils techniques de gestion et de transmission,
- maîtriser la technique des produits ainsi que les produits financiers de l'entreprise,
- identifier les situations ou les clients à risque,
- mener une négociation commerciale afin de proposer aux clients les produits de l'entreprise les plus adaptés.

Fiche RNCP :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34072/>



Cette formation conduit à différents métiers dans une entreprise bancaire, une entreprise d'assurance, une société de gestion du patrimoine et/ou de placement financier, une étude notariale, un cabinet d'expertise comptable, un cabinet d'avocat sur des fonctions de :

- Conseiller banque privée
- Gestionnaire de patrimoine
- Ingénieur patrimonial
- Juriste de banque
- Responsable contrôle conformité
- Spécialiste de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (LCB-FT)
- Avocat
- Notariat/gestion de patrimoine

Débouchés

Fiche RNCP :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34072/>

certification ISO 9001



Animée d'une volonté de constante amélioration, l'équipe de direction du Master 2 Droit de la banque et de gestion de patrimoine s'est engagée dans un processus d'amélioration continue qui l'a amené à obtenir en 2015 la certification ISO 9001 version 2008. Cette démarche s'est poursuivie en 2017 par la **certification du système de management de la formation sur le référentiel ISO 9001 version 2015**.

Le label AFAQ constitue une reconnaissance de la qualité de la formation, tant sur le plan de l'organisation et du fonctionnement qu'au regard des relations avec ses partenaires, l'ESBanque et les entreprises bancaires.

Le cœur du dispositif de certification se situe dans une politique qualité qui est la poursuite d'une forte insertion professionnelle de ses alternants et l'attractivité de la formation.

Dans le cadre de sa démarche qualité, le master 2 Droit de la banque et de gestion de patrimoine est particulièrement attentif aux référentiels RESEAU et « Performance vers l'emploi » de la Région PACA.

Engagement de l'équipe de direction-Politique Qualité du Master DBGP

Notre démarche qualité a pour objectif de répondre aux exigences de nos clients et partenaires.

Ces partenaires sont, pour la plupart, dans une démarche de Management Qualité.

La formation du Master 2 « Droit de la Banque et de gestion de patrimoine » s'efforce de recruter des alternants présentant des profils recherchés par les entreprises sur les fonctions « commercial » et « support » et de les former à cet effet.

Le développement d'un système de management qualité en conformité à la norme ISO 9001 v.2015 est un outil de réponse aux besoins de nos clients et partenaires, pour obtenir leur satisfaction et leur confiance.

Nos objectifs :

- Assurer un fonctionnement de qualité du Master DBGP,
- Impliquer les équipes de Direction et administrative dans la démarche qualité,
- Satisfaire aux exigences applicables et œuvrer à l'amélioration continue du système,
- Piloter le système pour délivrer un diplôme de qualité et permettre la meilleure insertion professionnelle possible,
- Renforcer l'attractivité de la formation auprès des clients-alternants et des partenaires-clients,
- Assurer la confiance des partenaires-clients (entreprises bancaires) et répondre à leurs besoins de compétences et de recrutement,
- Entretenir et renforcer la relation avec les partenaires-clients,
- Entretenir le bon relationnel avec tous nos partenaires, ESBanque, CFA Epure/FORMASUP et AMU,
- Assurer la satisfaction des besoins des clients-alternants en leur apportant les moyens de réussite et d'obtention du diplôme et d'insertion professionnelle,
- Permettre une traçabilité de toutes les actions mises en œuvre pour le bon fonctionnement du SMQ,
- Assurer les ressources humaines, financières et matérielles pour le bon déroulement de la gestion du Master DBGP.

L'équipe de direction s'engage à promouvoir cette orientation afin de mieux assurer sa mission de service public.

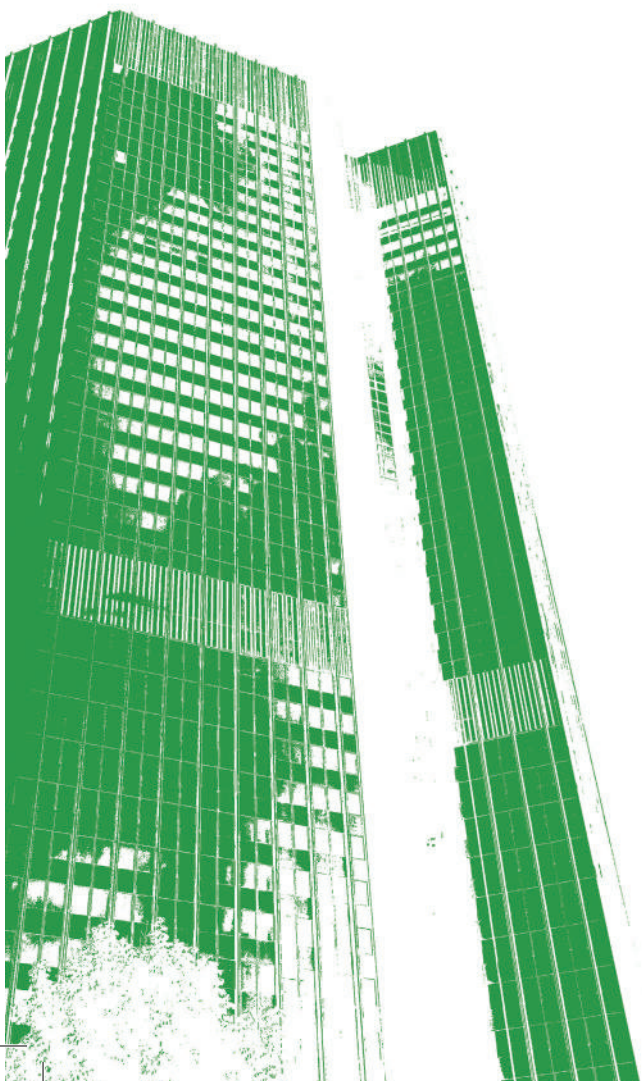
Marie-Luce DEMEESTER, Professeur des universités

Désireuse d'offrir une formation de qualité à ses alternants et partenaires, l'équipe de direction soumet son fonctionnement à de fortes exigences de rigueur et de traçabilité, impliquant un suivi quotidien avec l'aide d'un chargé de mission qualité.

Chargée de mission qualité : Marie-Luce DEMEESTER – Responsable des relations-entreprises

Master Droit de la banque et gestion de patrimoine
110 la Canebière
13001 Marseille
Site : www.pole-bfp-facdedroit.univ-amu.fr

Assistante de formation
Laure Janet
master.banque.amu@gmail.com
04 96 12 61 49



septembre 2022